

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Energie extra |
| Herausgeber: | Office fédéral de l'énergie; Energie 2000 |
| Band: | - (2001) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | Grâce aux énergies renouvelables : 2 millions de tonnes de rejets de CO2 en moins d'ici à 2010 |
| Autor: | Aeppli Wartmann, Regine |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-642955 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grâce aux énergies renouvelables: 2 millions de tonnes de rejets de CO₂ en moins d'ici à 2010



La politique énergétique suisse est entrée dans une phase nouvelle avec la mise en vigueur des lois sur l'énergie et sur le CO₂: pour la première fois, elle vise un objectif contraignant, à savoir la réduction de 10%, d'ici à 2010, des rejets de CO₂ par rapport à 1990. La responsabilité d'y parvenir repose en bonne partie sur l'économie du pays. C'est à elle de relever le défi, car lesdits rejets ont augmenté ces dernières années, et le temps est compté. L'Agence suisse des énergies renouvelables (ASER) est le lieu des agents économiques

offrant des solutions porteuses. C'est un groupe-ment de 29 associations des secteurs des installations du bâtiment, du bois et des énergies renouvelables, disposant d'un important savoir-faire dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des agents ne produisant pas de CO₂. Les énergies renouvelables renferment un énorme potentiel de réduction des rejets de CO₂.

Aujourd'hui déjà, les installations en place pour l'utilisation d'énergies renouvelables évitent le rejet de quelque 2 millions de tonnes de CO₂. Techniquement, il est parfaitement possible de doubler, d'ici à 2010, les apports du soleil, du bois et de la chaleur ambiante. Les équipements à construire pourraient remplacer la combustion d'un million de tonnes de mazout, ce qui représente près de 2 millions de tonnes d'équivalents-CO₂ (hypothèse: remplacement du chauffage au mazout). Cela correspond approximativement à 40% de l'objectif visé. Mais les autres énergies renouvelables: vent, biomasse, géothermie et force hydraulique peuvent également fournir un apport non négligeable à une économie qui ne veut ni produire du gaz carbonique, ni soutenir l'énergie nucléaire. Cela est possible même dans le plus grand respect des autres impératifs environnementaux: des équipements solaires n'étant posés que sur des toits, les éoliennes placées de manière à ne pas porter atteinte au site et les chauffages au bois étant conformes aux prescriptions de protection de l'air.

Mais l'exploitation de ce potentiel exige que l'on encourage massivement les techniques en question. En effet, les énergies renouvelables ne sont pas compétitives pour le moment, face aux agents fossiles dont le prix ne reflète pas les retombées sur l'environnement. Et le résultat ne sera obtenu que lorsque tous les secteurs économiques donneront la préférence aux énergies renouvelables pour atteindre leurs objectifs en matière de CO₂. L'ASER ne dispose que de moyens très modestes pour encourager le recours aux agents renouvelables au titre de SuisseEnergie. Ses budgets ne permettront pas de mener de véritables campagnes pour la promotion de l'énergie non polluante, ou d'offrir un éventail de conseils comme le font des agences étrangères (p.ex. en Autriche, Rhénanie du Nord-Westphalie). Mais l'engagement déterminé des branches associées ainsi qu'un management réduit au minimum permettront de mieux faire connaître les énergies renouvelables.

L'agence devra en particulier faire la promotion du courant vert, assurer le marketing global des énergies renouvelables, soutenir les installateurs dans la vente de chauffages peu polluants et élaborer pour eux des cours de perfectionnement. L'ASER dispose de réseaux d'intervenants dans les branches qui sont parties prenantes pour chaque vecteur énergétique.

Les milieux scientifiques sont de plus en plus sûrs que nous allons vers un changement climatique d'une ampleur à peine imaginable. Il y a des hommes politiques connus pour fermer les yeux sur cette perspective et se cramponner à leurs certitudes immédiates. La Suisse n'assume certes qu'une faible partie de la responsabilité du climat mondial. Mais il faut bien le voir: si nous encourageons maintenant les techniques d'avenir dans ce pays, nous pourrons ensuite les vendre à d'autres. Il ne tient qu'à nous de saisir cette chance économique. Etant donné le niveau de savoir-faire dont nous disposons, les conditions sont excellentes. Mais il ne faudrait pas trop tarder, car d'autres que nous prennent leurs dispositions: l'Union européenne entend doubler, d'ici à 2010, l'apport des agents renouvelables à son approvisionnement énergétique.

*Madame Régine Aepli Wartmann
Conseillère nationale, co-présidente de l'ASER*

